

L'ÉLECTRIFICATEUR DE CLOTURE

DISPOSITIF OBLIGATOIRE DE SÉCURITÉ,
HOMOLOGUÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SOUS LE N° HEN-DACE 0957 P 0665

Clos-choc

**Parquera vos bêtes
Protègera vos cultures**



- SÉCURITÉ
- PUISSANCE
- ÉCONOMIE
- ROBUSTESSE

LES ÉLECTRIFICATEURS DE CLOTURES...

Clos-choc

ont équipé, depuis près de VINGT ANS, des MILLIERS d'exploitations rurales, rendant d'inappréciables services à leurs utilisateurs.

Il n'est plus besoin maintenant d'expliquer ce qu'est la clôture électrique, ce genre d'appareil, largement diffusé et apprécié en France, étant parfaitement connu des Eleveurs, Cultivateurs et tous autres Utilisateurs.

Il faut cependant, devant la diversité des modèles présentés, savoir choisir un appareil à la fois :

SIMPLE... ROBUSTE... ÉCONOMIQUE...

-
- CLOS-CHOC** possède tous ces avantages et tout dans sa conception reflète la recherche pour donner à son utilisateur le maximum de satisfaction.
- CLOS-CHOC** est construit selon des principes longuement étudiés qui ont fait leurs preuves et allient la robustesse à la simplicité. Il est fabriqué suivant les normes internationales actuellement en cours.
- CLOS-CHOC** est facile à mettre en place, toutes indications de fonctionnement étant gravées sur une platine très visible, toutes les manœuvres sont automatiques.
- CLOS-CHOC** fonctionne à l'aide d'un accumulateur de 6 Volts facilement rechargeable.
- CLOS-CHOC** est d'un entretien extrêmement simple, il suffit de procéder périodiquement, et suivant la durée d'utilisation, à la vérification et à la charge de la batterie.
- CLOS-CHOC** est garanti pendant 1 an contre tout vice de construction ou de matière.

DISTRIBUÉ PAR :

ART ET IMPRESSIONS - PARIS